

Faraoun écarte définitivement l'ouverture du capital

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4381 - Lundi 22 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Un directoire pour assurer l'intérim à la LFP



Fin de règne pour Mahfoud Kerbadj

Page 24

Mise en œuvre du Partenariat public-privé

Le PT salue l'instruction du président Bouteflika

Page 24

Mike Pence en pèlerinage à Jérusalem

Par Mohamed Habili

La visite de Mike Pence, le vice-président américain, dans trois pays du Moyen-Orient (en Egypte d'abord, en Jordanie ensuite, et finalement en Israël, où il était attendu un peu comme le Messie) a finalement eu lieu, mais un mois après la date initialement prévue pour elle. Cette visite, programmée à la suite de la reconnaissance par l'administration Trump de Jérusalem capitale d'Israël, devait de façon impérative coïncider avec les fêtes chrétiennes de fin d'année, essentiellement pour bien marquer qu'elle n'est pas une visite officielle comme une autre. Elle devait aussi comprendre un crochet à Ramallah, n'était le refus obstiné de Mahmoud Abbas de faire honneur au visiteur. Rien n'a pu faire revenir ce dernier à de meilleurs sentiments, ni la menace de sanctions, ni l'application concrète de l'une d'entre elles : l'annulation de la moitié de l'aide américaine allouée aux réfugiés palestiniens. En temps ordinaire déjà, un président palestinien qui interdit à un de leurs plus hauts dirigeants de venir le voir n'est pas quelque chose d'admissible pour les Américains. Mais que ce président d'un Etat qui n'existe pas vraiment encore, choisit précisément ce moment calculé pour faire sonner plus fort et plus harmonieusement les cloches des églises, pour déclarer Mike Pence persona non grata, voilà qui est proprement intolérable. Il aurait voulu exprès gâcher la fête, c'est-à-dire le pèlerinage, qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

Suite en page 3

Malgré les promesses de la tutelle Les paramédicaux reconduisent leur grève cyclique

● Vers la prise en charge des revendications des médecins résidents



La grogne dans le secteur de la santé promet de s'étendre davantage. Alors que tout portait à croire que les paramédicaux ont gelé leur mouvement de protestation, le bureau national, réuni en conseil national de ladite entité syndicale, a décidé contre toute attente de poursuivre leur grève cyclique, entamée depuis trois semaines. Lire page 2

Début hier de la réunion des MAE du Dialogue 5+5

Terrorisme, développement et migration au menu

Page 3

Association «El Djazairia El Mossiliya»

Un super spectacle pour célébrer le 88^e anniversaire

Page 13

Malgré les promesses de la tutelle

Les paramédicaux reconduisent leur grève cyclique

■ La grogne dans le secteur de la Santé promet de s'étendre davantage. Alors que tout portait à croire que les paramédicaux ont gelé leur mouvement de protestation, le bureau national, réuni en conseil national de ladite entité syndicale, a décidé contre toute attente de poursuivre leur grève cyclique, entamée depuis trois semaines.

Par Meriem Benchaouia

Le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) a annoncé au terme de la réunion du conseil nationale de la même organisation syndicale que leur mouvement de grève sera reconduit. Les promesses faites par le ministre de la Santé lors d'une réunion de négociations tenue jeudi dernier ne semblent pas les avoir convaincus. Dans un communiqué rendu public, les paramédicaux regrettent que le ministère de tutelle n'ait pas pris contact avec leurs représentants afin d'annoncer les mesures prises en réponse à leurs revendications. «Le PV signé conjointement par les deux parties, à l'issue de la réunion, n'a pas été respecté par la tutelle qui s'est engagée dans un paragraphe en fin du PV où elle devait prendre contact avec le Syndicat avant la tenue du conseil national pour annoncer les mesures prises à propos des affaires de Djelfa, d'Alger et de Béjaïa, en relation directe avec la corporation», rappelle le document. «De ce fait, le conseil national regrette encore une fois la non prise en charge des revendications des paramédicaux», écrit le SAP qui «se voit contraint de poursuivre la grève



nationale selon le préavis de trois jours, à savoir, tous les lundis, mardi et mercredi de chaque semaine». Le document du SAP rappelle que «suite au préavis de grève nationale déposé par le SAP, le ministère de la Santé a réagi en invitant le Bureau national du Syndicat à plusieurs rencontres de conciliation regroupant le ministère de la Santé, la Fonction publique et le ministère du Travail, dont la dernière en date du 17 janvier dernier», écrit le syndicat sur le communiqué. «Un conseil national extraordinai-

re du Syndicat algérien des paramédicaux s'est tenu hier pour évaluer les derniers PV de la réunion», explique-t-on encore. Par ailleurs, Lounès Ghachi, secrétaire général du Syndicat algérien des paramédicaux, avait indiqué que le ministère de la Santé s'est dit disposé à prendre en charge les revendications des paramédicaux, notamment celles relatives à la carrière professionnelle et à l'activité syndicale. Dans une déclaration au terme de la rencontre entre le SAP et le ministre de la Santé,

Mokhtar Hasbellaoui, M. Ghachi a précisé que ce dernier «s'est dit disposé à régler la question du recrutement, dans le corps paramédical, des diplômés L.M.D. (Licence-master-doctorat), qui est restée tributaire d'un décret du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique». Le Syndicat doit solliciter le ministère de la Santé tous les quatre ou cinq ans pour le renouvellement des contrats de travail des paramédicaux bien que les postes d'emploi soient garantis par les

pouvoirs publics, a-t-il ajouté. Rappelons que les doléances de ce corps médical se résument à la nomination des paramédicaux, sages-femmes et anesthésistes à des postes de responsabilité, ayant un rapport avec leur activité, à savoir la sous-direction des activités paramédicales et la sous-direction des services sanitaires ainsi que le poste de directeur de soins. Également, les revendications des paramédicaux consistent en l'application effective des acquis du statut particulier, c'est-à-dire le rattachement de la formation paramédicale à l'enseignement supérieur (formation LMD), le respect du cahier des charges du ministère de tutelle et le respect des amendements apportés au statut, notamment le volet se rapportant au plan de progression de carrière. Ils réclament de surcroît l'application des bonifications des postes supérieurs, telles que régies par les dispositions du décret exécutif portant promulgation du statut particulier de la corporation paramédicale, la revalorisation des gardes payantes et le règlement définitif des situations des cadres syndicaux sanctionnés abusivement.

M. B.

Installation d'un comité intersectoriel

Vers la prise en charge des revendications des médecins résidents

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a présidé dimanche à Alger l'installation du comité intersectoriel chargé de trouver des solutions aux revendications des médecins résidents en grève depuis plus de deux mois. Présidé par le ministre de la Santé, le comité compte des représentants des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoi-

re, des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de la Direction générale de la Fonction publique, du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU) et du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP). Précisant que le comité intersectoriel vise à «mettre en œuvre une feuille de route consensuelle à même de

réunir les conditions nécessaires à l'amélioration des études médicales spécialisées, notamment les conditions de travail de ce corps dans toutes les régions du pays», M. Hasbellaoui a émis le vœu de voir ce comité déboucher sur des «solutions globales et durables» aux revendications des médecins résidents. Le ministre a assuré que des solutions seront trouvées à court, moyen et long terme, affirmant que le gouvernement

«attache une importance particulière» aux résultats des travaux de ce comité. Pour rappel, les médecins résidents ont décidé de maintenir leur mouvement de grève, entamé le 14 novembre 2017, jusqu'à satisfaction de leurs revendications soumises aux parties concernées, relatives notamment aux conditions de travail dans les régions d'affectation au titre du service civil.

H. L.

Algérie Télécom et Mobilis

Faraoun écarte définitivement l'ouverture du capital

Selon le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Faraoun «l'ouverture du capital d'Algérie Télécom AT et de Mobilis est définitivement exclue». Lors de son passage à la Radio nationale, la ministre des TIC a déclaré que «l'ouverture du capital d'Algérie Télécom et de Mobilis n'est pas à l'ordre du jour et est définitivement exclue car ces opérateurs de télécommunications publics sont des entreprises bénéficiaires et rentables. Par contre, il est question de partenariat public-privé s'agissant de plusieurs services». Grâce au management de ces entreprises, leurs chiffres d'affaires augmentent de mieux en mieux, a-t-elle clarifié, notant, s'agissant d'AT, que sa hausse a été réalisée en dépit des pertes occasionnées par la suppression des lignes défaillantes. Précisant ne pas pouvoir dévoiler le bilan chiffré d'AT car non encore certifié, elle a révélé, en revanche, que Mobilis a réalisé 18 milliards de DA de

bénéfices nets en 2017 contre 14 milliards DA en 2016 et un chiffre d'affaires qui est passé de 122 à 126 milliards DA, durant la même période. S'agissant des réalisations à l'actif d'AT, M^{me} Faraoun a fait savoir qu'«aujourd'hui, AT en est à 315 000 nouveaux clients en téléphonie, 74 000 en ADSL et 134 000 autres en LTE, alors qu'elle a déployé 6 000 km de réseau de transport dont 4 896 km de fibres optiques et lancé un chantier de plus de 7 000 km dont plus de la moitié dans le Sud, soit dans les conditions les plus difficiles de déploiement». La couverture de l'ensemble du territoire en internet nécessitera la finalisation de plus de 1 200 km d'autoroute, a-t-elle précisé, promettant que l'année 2018 sera celle du raccordement des zones isolées. A ce sujet, elle a fait savoir que 220 localités dans 207 communes ont été couvertes grâce au déploiement d'un total de 2 700 km de fibres optiques, au moment où subsistent encore plus de 500 localités à raccorder. Tout en promettant que l'Etat

accompagnera AT dans cet effort, la ministre a plaidé pour un partenariat public-privé s'agissant de l'ouverture au privé du dernier km restant de la bande passante afin, a-t-elle argumenté, de décharger l'opérateur public. Par ailleurs, et s'agissant de la connexion par Fibre optique chez l'habitant (FTTH), lancé en février 2017, elle a promis sa commercialisation, dès la semaine prochaine au plus tard, l'Autorité de régulation venant de valider l'offre commerciale pour les prix y afférents. De même que sa généralisation durant cette année, dès lors que le problème essentiel d'AT lié à la maîtrise de la technologie est résolu, et ce, grâce au plan de formation de ses techniciens lancé l'année écoulée, a-t-elle expliqué. Elle s'est réjouie, par ailleurs, que la contrainte du manque de liquidités soit résolue depuis une année et que les guichets soient mieux tenus, tout en reconnaissant, toutefois, la persistance des problèmes liés au manque du personnel dans les guichets et

celui des facteurs, lesquels devront être pris en charge dans le cadre d'un plan de recrutement massif élaboré pour l'année en cours. La ministre a fait savoir par ailleurs, qu'un cahier des charges a été préparé par AP (seuls les fabricants pourront soumissionner) pour l'acquisition d'au moins 10 000 et d'un maximum de 50 000 TPE, espérant que l'appel d'offres lancé intéressera quelques fabricants internationaux, dont elle dira qu'une fois installés en Algérie, ils travailleront avec les entreprises locales pour que ces dernières arrivent à produire elles-mêmes ces appareils, dans le cadre du montage, dans un premier temps. Abordant l'acquisition par l'Algérie d'un 2^e câble sous-marin, elle a affirmé qu'une fois celui-ci déployé, internet partira de l'Afrique vers l'Europe et non l'inverse comme cela se fait depuis toujours, se félicitant que pour la première fois, un pays africain ait réussi de lui-même à assurer ce type de raccordement.

Thinherine Khouchi

Début hier de la réunion des MAE du Dialogue 5+5

Terrorisme, développement et migration au menu

■ Les travaux de la 14^e conférence des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 ont débuté hier, à Alger. Co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et son homologue français Jean-Yves Le Drian, la réunion a porté sur les questions de développement et le renforcement de la coopération en matière de sécurité face aux crises régionales, notamment en Libye et au Sahel.



Par Louiza Ait Ramdane

À noter que le rendez-vous d'Alger intervient dans un contexte particulier, notamment s'agissant des derniers développements survenus sur la scène libyenne, outre la question de l'immigration clandestine et la situation sécuritaire au Sahel.

La réunion des pays du Dialogue 5+5 offre l'occasion de dialoguer et échanger en vue d'une approche consensuelle et pragmatique de coopération dans l'intérêt de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité dans notre voisinage, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, lors d'une allocution prononcée à

l'ouverture des travaux de cette conférence.

M. Messahel a souligné que cette réunion était placée sous le thème fédérateur du développement économique et social inclusif, partagé et durable, face aux défis communs dans la région.

Le chef de la diplomatie algérienne a relevé que les problématiques relatives au développement économique et social inclusif, à la jeunesse et à l'emploi, à la migration et au développement durable, ainsi que ceux liés à la sécurité, au terrorisme et à la radicalisation, tout comme les crises et conflits qui secouent notre région sont autant d'enjeux et de défis que nous avons la volonté et la

détermination de relever, en travaillant ensemble sur la base de nos expériences nationales et des efforts de la communauté internationale. Le Dialogue 5+5 regroupe les cinq pays de l'UMA (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye et Mauritanie) pour la rive sud de la Méditerranée et l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal ainsi que Malte pour la rive Nord.

Participent à cette conférence, le secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA), le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et le Commissaire européen en charge de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, partenaires à ce dialogue.

La rencontre des chefs de la diplomatie des pays des deux rives de la Méditerranée engagés, dans le dialogue 5+5 intervient après celle qu'a abrité, la ville française, Marseille, en octobre 2016, lors de laquelle les participants ont abordé les questions régionales, telles la crise libyenne, la sécurité et la lutte contre le terrorisme, le développement et la coopération outre l'éducation, l'emploi et la jeunesse. La rencontre d'hier est la deuxième qu'abrite Alger, après celle qui s'est tenue, en 1991, et intervient après la réunion des ministres de la Défense du dialogue 5+5, en 2016 à Alger, la seconde après celle de 2005, qu'a abrité l'Algérie. L. A. R.

Décidé à l'unanimité lors de son assemblée générale

Le FCE endosse le statut de syndicat des employeurs

Désormais le FCE (Forum des chefs d'entreprise) endosse le statut de syndicat des employeurs pour défendre les intérêts du patronat national. Une information rendue publique avant-hier par Ali Haddad, premier responsable de l'organisation patronale, sur sa page facebook.

Annonçant ce nouveau statut, Ali Haddad commentera sur sa page facebook : «encore une fois les membres du Forum des chefs d'entreprise ont relevé le défi et ont été au rendez-vous en se prononçant à l'unanimité en faveur de la proposition de transformer le Forum en syndicat».

«Cette décision de l'assemblée générale (du FCE) poursuivra-t-il, permettra (au FCE) de franchir une autre étape de son parcours qui nécessite des efforts plus amples devant poursuivre la concrétisation d'une entreprise nationale pionnière, plus compétitive». Et pour cause, pour le patron des patrons, la forme d'organisation prise jusque-là par le FCE, qui à travers la qualité de ses contributions, la force de ses propositions a incontestablement enrichi le paysage associatif économique du pays, correspondait à une étape et à un contexte particulier, toutefois, la situation actuelle impose au

Forum la nécessité d'accéder à une nouvelle dimension en rapport avec les exigences légales et l'impératif de conjuguer la richesse de son apport avec une base sociale élargie.

En effet, avant-hier, au Palais des expositions, l'assemblée générale extraordinaire du Forum des chefs d'entreprise a voté à la majorité absolue une motion transformant le FCE en un syndicat. Avec ce nouveau statut, «l'organisation patronale qui maintiendra la dénomination du FCE, devient ainsi la première force syndicale des employeurs, ce qui lui confèrera plus de poids et de force de négociation avec

les pouvoirs publics», nous dira une source proche de l'organisation patronale, tout en soulignant que cette décision de l'assemblée générale «est en fait l'aboutissement de discussions et débats au sein du FCE depuis un certain temps». Et de rappeler dans la foulée que «la nouvelle stratégie adoptée par le Forum, depuis l'arrivée de Ali Haddad, une stratégie soutenue par l'ensemble de ses membres, est fondée sur l'ouverture aux associations d'entreprises, aux jeunes entrepreneurs, et à l'entrepreneuriat féminin». «Une stratégie qui a fait qu'aujourd'hui d'une part, les adhésions se sont multi-

LA QUESTION DU JOUR

Mike Pence en pèlerinage à Jérusalem

Suite de la page une

Mike Pence ayant été avec Nikki Haley, la représentante des Etats-Unis à l'ONU, l'artisan de la reconnaissance de Jérusalem capitale d'Israël, cette visite, c'était en quelque sorte sa récompense : il se rendait dans la ville éternelle pour recevoir ses lauriers des mains des Israéliens à leur tour reconnaissants. On n'entendrait pas la musique sous-jacente si l'on ignore la longue croyance d'une majorité de chrétiens américains, dont Mike Pence est pour l'heure le porte-drapeau, suivant laquelle le retour du Christ est précédé du rétablissement de l'antique Etat d'Israël. Pour eux, plus tôt Israël est reconstitué, plus vite interviendra la parousie, le retour du Christ en gloire, c'est-à-dire la consommation des siècles. Or la reconnaissance de Jérusalem capitale d'Israël est une étape décisive en vue de la fin du temps. Celle-ci devrait être suivie immédiatement par la conversion des juifs à la foi chrétienne, ultime étape précédant le retour du Christ. Les Chrétiens sionistes, majoritaires aux Etats-Unis, sont évidemment anti-judaïques, pour ne pas dire plus. Sans eux pourtant Israël n'aurait jamais existé. On comprend dès lors pourquoi il était important que la visite de Mike Pence intervienne en un temps qui n'est pas ordinaire. L'obstination de Mahmoud Abbas, sa volonté de brouiller le message, car lui semble bien entendre cette musique perceptible seulement à des oreilles initiées, l'a fait reporter d'un mois, alors que le cuivre des cloches a partout cessé de remplir l'air de ses notes séraphiques. Un mois plus tard, c'est la politique, avec ses lourdeurs et ses diableries qui reprend le dessus. Le pèlerinage, le voyage mystique, s'est transformé en visite de travail. Certes, il y a toujours ces lauriers à cueillir des mains des Israéliens, et que les électeurs de Donald Trump, et les siens aussi si celui-ci devait se contenter d'un seul mandat, apprécieront à leur juste valeur. Il n'empêche, la fête aurait été meilleure si les Palestiniens avaient voulu s'y associer.

M. H.

pliées au point de donner au FCE une meilleure représentation tant au niveau national que celui international», enchaînera notre source. Ainsi, selon elle, la prochaine pour le FCE consistera à absorber bon nombre d'organisations patronales en vue de constituer un bloc dominant à même de peser dans le processus de prise de décision.

Lynda Naili

Dossier en cours d'élaboration

Vers la classification du Jardin d'essai du Hamma au patrimoine universel

■ Le dossier pour la classification du Jardin d'essai du Hamma comme patrimoine universel est en cours d'élaboration au niveau des services de la wilaya d'Alger, a indiqué, hier, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, qui a également annoncé la tenue d'une conférence internationale sur ce site pour appuyer cette démarche.

Par Daïli Y.

En marge de la visite d'une délégation de l'Unesco au Jardin d'essai du Hamma dans le cadre de la conférence internationale sur La Casbah organisée par le ministère de la VClture, M. Zoukh a précisé que la classification du Jardin d'essai comme patrimoine universel exige une procédure particulière, ajoutant que la wilaya avait «effectivement» entamé l'élaboration du dossier y afférent, en attendant de le soumettre à une Commission nationale et la

tenue de la Conférence internationale pour appuyer cette démarche. De son côté, Boulahia Abdelkrim, directeur du Jardin d'essai, a indiqué à l'APS que toutes les conditions sont en faveur de la classification du jardin comme patrimoine universel, rappelant le bilan de l'année 2017 qui fait état de la visite de pas moins de 1.8 million de personnes, contre 1.4 million en 2016, tandis que 18 600 visiteurs ont été enregistrés au début de la nouvelle année 2018. Cette structure considérée comme le pou-



P.V.D. R.

mon d'Alger, a été transformée au cours de l'année écoulée en entreprise publique économique (EPE) relevant des services de la wilaya, et a vu le lancement d'un projet de recensement de son patrimoine naturel pour réintégrer

la liste des jardins universels. Les statues du jardin anglais au Jardin d'essai du Hamma ont repris leur lustre d'antan en 2017 après les travaux de restauration qu'elles ont connus. Le Jardin d'essai, fondé en 1832 et qui

s'étend sur une superficie de 32 ha, a été ouvert aux visiteurs en 2009 après l'achèvement des travaux de réaménagement et de modernisation qui ont duré cinq ans.

D. Y./APS

Calmes et tranquillité

Chrèa, véritable refuge pour les amateurs

La région de Chrèa à Blida connaît chaque week-end une grande affluente de visiteurs qui viennent des quatre coins du pays s'y ressourcer et apprécier ses paysages magnifiques, où les pins d'Alep se fondent dans le brouillard voilant les hauteurs de l'Atlas blidéen. Les amateurs de calme et de tranquillité y trouvent joyeusement leur compte, notamment pendant les jours de semaine. Pour accéder à ce site, l'on peut emprunter différents accès dont la route nationale n° 37, le téléphonique ou encore la route de wilaya n° 35. Ces accès sont quasiment investis par des milliers de visiteurs qui sont pris dans des embouteillages «insoutenable», poussant nombre d'entre eux à rebrousser chemin et à renoncer à l'idée de parvenir jusqu'au sommet. Incontournable moyen pour accéder au mont de Chrèa, les cabines du téléphonique (Blida-Chrèa), quasiment désertées par

les visiteurs au cours de la semaine, sont assaillies le week-end par les familles et groupes d'amis qui préfèrent prendre ce moyen de transport. C'est en effet un véritable spectacle qui s'offre aux visiteurs empruntant ce moyen de transport, qui tout en s'éloignant progressivement du vacarme des villes, voient apparaître au loin la ville de Sidi

El Kebir (Blida) dans toute sa splendeur, le stade Mustapha-Chaker ou encore la ville de Koléa et Alger.

Plus de 2 millions de visiteurs en 2017

Le Parc national de Chrèa (constitué de trois circonscriptions Hammam Melouane,

Chrèa, et Hamdania à Médéa), a enregistré plus de 2 millions de visiteurs en 2017, dont plus d'un million uniquement pour la région de Chrèa, a indiqué à l'APS le directeur du parc, Ramdane Dehal.

Le nombre de visiteurs, lors des dernières vacances d'hiver, a atteint plus de 10 000 personnes par jour, a fait savoir M.

Dehal. La plupart des visiteurs sont issus des wilayas du centre, particulièrement d'Alger, Tipasa, Boumerdès et Médéa, étant donnée que le parc est le premier du genre dans la région. Près de 6 500 visiteurs ont emprunté le téléphonique (Blida-Chrèa) pour se rendre sur les hauteurs de Chrèa le premier jour du nouvel an, a indiqué un cadre de l'Entreprise de transport algérien par câbles (Etac), Larbi Boumediene.

Du 1^{er} au 5 janvier (période coïncidant avec les derniers jours des vacances d'hiver), près de 18 000 visiteurs ont emprunté la même ligne, a ajouté le même responsable, faisant état de plus de 62 000 voyageurs ayant pris ce moyen de transport en décembre 2017 avec une moyenne avoisinant les 4 000 voyageurs/jour. Chrèa demeure la destination idéale des touristes en hiver et un lieu de relaxation tout au long de l'année. **Ihsane Ch.**

Londres

Benghebrit prend part au Forum mondial de l'éducation

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, prendra part à Londres, au Forum mondial de l'éducation qui se tiendra du 22 au 23 de ce mois, indique hier un communiqué du ministère. «Cette rencontre internationale constitue un rendez-vous annuel important réunissant les ministres et les professionnels de l'éducation du

monde entier, pour examiner les défis et enjeux du secteur et procéder à l'échange d'expériences en matière de modernisation des programmes éducatifs de la pédagogie et de l'innovation technologique», précise la même source. Ce forum sera une occasion pour la ministre, qui prendra part aux différentes sessions et activités de cette ren-

contre, de faire connaître «l'expérience algérienne en matière de réformes éducatives engagées depuis plusieurs années, notamment celle relatives à la formation et au perfectionnement des enseignants», souligne le communiqué du ministère de l'Education nationale. **Salem K.**

contre, de faire connaître «l'expérience algérienne en matière de réformes éducatives engagées depuis plusieurs années, notamment celle relatives à la formation et au perfectionnement des enseignants», souligne le communiqué du ministère de l'Education nationale. **Salem K.**

Fléaux

Exploiter les NTIC dans la prévention de la toxicomanie

Les participants à la 19^e édition du colloque «Cheikh El-Adouani», tenue hier à El-Oued et consacrée à la toxicomanie, ont mis en avant l'importance d'exploiter les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) dans la prévention des dangers de la toxicomanie et ses lourdes retombées sur l'individu et la société. Les intervenants, des sociologues et des spécialistes en développement humains et en droit islamique, ont mis l'accent sur la nécessaire maîtrise des NTIC et leur exploitation dans le cadre de la sensibilisa-

tion sur les risques de la toxicomanie sur les adolescents, au regard de la propagation du fléau en milieu scolaire. Ils ont recommandé la nécessité de réfléchir à des mécanismes techniques étudiés, au titre d'une stratégie nationale susceptible de mettre à profit les NTIC pour lutter contre ce dangereux phénomène. Dans sa communication intitulée «NTIC et la commercialisation des drogues», le sociologue Abdelaziz Rasmel a souligné la nécessité d'une large exploitation des NTIC, comme moyen efficace dans les activités de

vulgarisation et de sensibilisation sur les risques encourus de la toxicomanie, notamment chez les adolescents, en vue d'atteindre les objectifs assignés pour protéger les nouvelles générations, qui ne connaît pas de frontières. L'intervenant a appelé à l'usage «rationnel» des NTIC, notamment les réseaux sociaux, devenus, dans certains cas, un moyen de médiatisation et de commercialisation des drogues, du fait d'une mauvaise utilisation par certains toxicomanes. Le D' Hichem Khanfour, de l'université d'El-Oued, a évoqué,

dans son exposé sur «la toxicomanie et la vie illusoire, voies d'égarement», l'influence psychologique du toxicomane du fait de la consommation continue de stupéfiants. Il a, dans ce cadre, indiqué que «le phénomène de la consommation de drogue demeure un véritable danger pesant lourdement sur la stabilité socio-psychologique des sociétés, notamment en milieu des adolescents». Placée sous le thème de «Fléau des drogues», cette édition a eu cette année un caractère notamment de sensibilisation sociale, eu égard aux dangers mena-

çant les jeunes et les adolescents notamment, ont indiqué les organisateurs. Initiée par l'association culturelle «Chahid Omar-Azzouz» de la commune de Hassani Abdelkrim, en coordination avec la bibliothèque publique «Mohamed-Tahar-El-Adouani», cette rencontre a été marquée par l'animation d'une série de communications et d'exposés sur le phénomène de la toxicomanie. L'occasion a été mise à profit pour rendre hommage, à titre posthume, aux défunts journalistes d'El-Oued, Faouzi Houamdi et Sakina Belaroussi. **Hania F.**

Commerce extérieur

L'année 2017 clôture avec un déficit de 11 milliards de dollars

■ Le déficit commercial de l'Algérie a reculé à 11,19 milliards de dollars à la fin 2017 contre un déficit de 17,06 milliards de dollars en 2016, soit une baisse de 5,87 milliards de dollars correspondant à un recul de 34,4%, selon les Douanes.

Par Mehdi F.



10,98 mds usd contre 11,43 mds usd (-4%) et les produits bruts à 1,52 mds usd contre 1,56 mds usd (-2,5%). En termes de mode de financement des importations, sur les 45,95 mds usd des biens importés, un montant global de 28,04 mds usd a été payé par cash.

Les lignes de crédit ont financé les importations pour un montant de 16,26 mds usd, tandis que les comptes en devises propres ont été utilisés pour des importations de 14 millions usd, alors que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 1,64 mds usd. Concernant les partenaires commerciaux, il est relevé que les cinq premiers clients de l'Algérie, pour l'année 2017, ont été l'Italie avec 5,55 mds usd (16% des exportations globales algériennes) suivie de la France avec 4,5 mds usd (13%), de l'Espagne avec 4,14 mds usd (12%), des Etats-Unis avec 3,4 mds usd (9,7%) et du Brésil avec 2,08 mds usd (6%).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête pour la cinquième année consécutive avec 8,31 mds usd (18,1% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 4,3 mds usd (9,35%), de l'Italie avec 3,75 mds usd (8,2%), de l'Allemagne avec 3,21 mds usd (7%) et de l'Espagne avec 3,13 mds usd (6,8%).

M. F./APS

Les exportations ont nettement augmenté à 34,76 milliards de dollars (mds usd) en 2017 contre 30,02 mds usd en 2016, en hausse de 4,74 mds usd (+15,8%), selon les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Concernant les importations, elles ont baissé à 45,95 mds usd contre 47,08 mds usd, en diminution de 1,13 mds usd (-2,4%), précise la même source. Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est passé à 76% en 2017 contre 64% en 2016. Les hydrocarbures ont continué de représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger en 2017 (94,54% du volume global des

exportations) en s'établissant à 32,86 mds usd contre 28,22 mds usd, soit une hausse de 4,64 mds usd correspondant à une augmentation de 16,45% par rapport à l'année 2016, dans le sillage d'un redressement des cours mondiaux de pétrole. Demeurant toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 1,89 mds usd, soit une hausse de 5,21% par rapport à l'année 2016. Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 1,38 mds usd (contre 1,32 mds usd), des biens alimentaires avec 348 millions usd (contre 327 millions usd), des biens d'équipements

industriels avec 74 millions usd (contre 54 millions usd), des produits bruts avec 73 millions usd (contre 84 millions usd) et des biens de consommation non alimentaires avec 20 millions usd (contre 19 millions usd).

Nette hausse des importations des carburants

Pour ce qui est des importations, il est constaté que les produits qui ont connu une augmentation sont ceux de la catégorie énergie et lubrifiants (carburants), des biens d'équipements agricoles, des produits alimentaires et des biens de

consommation non alimentaires. Ainsi, les produits énergie et lubrifiants ont été importés pour près de deux (2) mds usd en 2017 contre 1,61 mds usd en 2016 (+23,5%), les biens d'équipements agricoles pour 611 millions usd contre 503 millions usd (+21,5%), les biens alimentaires pour 8,43 mds usd contre 8,22 mds usd (+2,6%) et les biens de consommation non alimentaires pour 8,45 mds usd contre 8,34 mds usd (+1,34%). En revanche, des baisses d'importations ont été enregistrées pour les biens d'équipements industriels en s'établissant à 13,96 mds usd contre 15,41 mds usd (-9,41%), les demi-produits à

Opep/Non Opep

Riyadh appelle à un «cadre de coopération» à long terme

L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a appelé hier à l'établissement d'un «cadre de coopération» à long terme entre les pays de l'Opep et ceux non Opep pour soutenir les prix du brut. Cet accord à long terme n'impliquera pas nécessairement les mêmes quotas de production que ceux en vigueur actuellement. Parlant à la presse avant une réunion ministérielle Opep/non Opep à Mascate, le ministre saoudien de l'Énergie Khaled Al Faleh a déclaré : «Nous ne devons pas limiter nos efforts (à des quotas de production) en 2018. Nous devons parler d'un cadre pour notre coopération à long terme». Il s'agit de «prolonger au-delà de 2018 le cadre que nous avons établi, c'est-à-dire la déclaration de

coopération entre pays producteurs de l'Opep et pays non membres du cartel comme la Russie», a-t-il indiqué. C'est la première fois que Riyadh, chef de file de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), appelle explicitement à une extension de l'accord sur les quotas de production avec les pays non Opep. Cet accord a permis de faire remonter les prix du baril à environ 70 dollars et de stabiliser le marché en 2017, après la dramatique chute des cours entamée en 2014. Selon M. Faleh, «cela ne veut pas dire nécessairement qu'il faut s'en tenir au baril près de l'accord conclu fin 2016». Le cadre de coopération visera à assurer les producteurs, les investisseurs, les consommateurs et la communauté internationale que l'accord «est là pour rester», a ajouté le ministre saoudien. Il s'agira de faire savoir que «nous allons travailler ensemble, pas seulement les 24 pays (signataires de l'accord : 14 Opep et 10 non Opep), mais aussi inviter de plus en plus de participants», a-t-il dit.

Le Congo souhaite rejoindre l'Opep

La République du Congo souhaite rejoindre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a rapporté l'agence britannique Reuters, citant le gouvernement de Brazzaville. Le gouvernement congolais a déposé une demande pour devenir membre de l'Opep pour «placer le pays au rang des leaders mondiaux, porteurs de propositions dans les négociations

internationales», selon un communiqué de la présidence du Congo, repris par le média britannique. La demande du Congo pour adhérer à l'Opep est soutenue par l'Arabie saoudite, le plus grand producteur de l'organisation, selon la même source, qui précise que le ministre des Affaires étrangères saoudien, Adel al-Jubeir, avait exprimé son soutien à cette initiative lors d'une visite qu'il a effectuée à Brazzaville le 8 janvier. Si cette candidature est acceptée par les membres de l'Opep, le Congo deviendra le septième pays africain à rejoindre l'organisation, après notamment le Gabon en 2016 et la Guinée Equatoriale en 2017. La production pétrolière du Congo qui a été de 296 000 barils/jour en 2016, a progressé à 345 000 b/j en 2017, selon les

données de l'agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). Les projets pétroliers du Congo pourraient l'aider à devenir le troisième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, note Reuters, citant des analystes. Au même titre que les pays dont l'économie est dépendante de la rente pétrolière, le secteur pétrolier congolais a été durement touché par la chute des prix et par le ralentissement de sa propre production depuis 2014. Le secteur a néanmoins été relancé par de nouveaux projets qui devraient augmenter la production pétrolière congolaise à 350 000 b/j cette année. Il est noté que les recettes publiques du Congo ont chuté de près d'un tiers depuis 2015 en raison de la baisse des prix du pétrole.

Salim O./Agences

L'usine automobile Peugeot d'Oran

Lancement de l'étude géotechnique du terrain retenu pour le projet

L'étude géotechnique du terrain retenu pour abriter l'usine automobile de marque Peugeot à Oran a été lancée, a indiqué le wali, Mouloud Cherifi. Invité du «Forum des citoyens» organisé par le quotidien «Ouest Tribune» paraissant à Oran, le

wali a souligné que les services concernés ont reçu tous les dossiers portant sur le terrain retenu pour la réalisation de l'usine automobile Peugeot. Le chef de l'exécutif, qui a présenté à cette occasion un bilan sur les grands projets d'investissement dont a

bénéficié Oran, a ajouté que les services concernés ont entamé l'étude géotechnique du terrain. Une assiette de 120 hectares a été choisie dans la localité de Hamou, au sud de la commune d'El Kerma (Oran). Ce site dispose de tous les moyens et struc-

tures et se situe à proximité de l'aéroport international «Ahmed-Benbella», l'autoroute Est-Ouest et la ligne ferroviaire reliant Oued Tlélat (Oran) à Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Alger. Pour rappel, un contrat a été signé en novembre 2017 entre le groupe

de l'Entreprise nationale de production de machines industrielles de Constantine, le groupe privé Condor, la société pharmaceutique algérienne «Palpa Pro» et la société «Peugeot Citroën» pour la production de voitures en Algérie.

R. E.

Oran

La wilaya bénéficie de 35 nouvelles opérations de développement

■ La wilaya d'Oran a bénéficié, cette année, de 35 nouvelles opérations de développement pour un coût de 6,117 milliards DA, a annoncé le wali, Mouloud Chérifi.



sionnels, la jeunesse et sports, la santé, les routes et les structures administratives, selon le même responsable. Le nombre d'actions inscrits au profit de la wilaya a atteint, l'année dernière au titre des programmes centralisés, PCD, 1.042 opérations pour une enveloppe financière de 341 milliards DA, selon le bilan avancé à cette occasion par le wali d'Oran. S'agissant des crédits de paiement, la wilaya d'Oran a bénéficié de 38,6 milliards DA jusqu'à fin 2017 permettant d'honorer les dettes envers des entrepreneurs, a déclaré M. Chérifi, annonçant qu'une autre enveloppe de 5 milliards DA a été reçue depuis une semaine pour rembourser toutes les dettes. Le wali a présenté, au début de son intervention, le plan d'action des autorités de wilaya articulé sur quatre axes que sont l'environnement, l'habitat, la réhabilitation du vieux bâti et les préparatifs des Jeux méditerranéens 2021 sans négliger d'autres secteurs.

Livraison de 15 450 logements cette année

Pas moins de 15 450 loge-

ments tous programmes confondus seront réceptionnés au cours de cette année dans la wilaya d'Oran, a annoncé le wali, Mouloud Chérifi. Lors du «Forum des citoyens» organisé par le quotidien «Ouest Tribune» paraissant à Oran, le wali a indiqué que 15 450 logements seront réceptionnés cette année dont 11 500 publics locatifs (LPL), 2 400 promotionnels aidés (LPA) et plus de 2 500 de location-vente (AADL). Oran a bénéficié d'un quota supplémentaire de plus de 5 000 logements AADL, 2 000 LPA, a fait savoir Mouloud Chérifi, soulignant que le choix d'assiettes pour les LPA a été fait et que des mesures pratiques seront lancées une fois la nouvelle loi de ce nouveau programme annoncée. Pas moins de 2 430 logements ont été attribués au dernier semestre 2017 dans la wilaya. L'attribution de 5 000 logements AADL a été programmée pour la fin d'année écoulée, mais un retard a été accusé dans la réception de certains logements à cause de travaux d'aménagement et de raccordement aux réseaux divers. Ils seront réceptionnés en fin janvier cou-

rant, a-t-on indiqué. Concernant le vieux bâti à hai Sidi El Houari après le relogement de 504 familles, le wali a affirmé que la démolition a touché 37 constructions sur un total de 90 immeubles concernés, avec l'aval de la direction de la culture et les services techniques. Il a ajouté que ces constructions étaient dans un état de délabrement avancé et qu'il n'était impossible de les restaurer, selon l'avis de techniciens et ainsi que de l'instance de contrôle technique des constructions (CTC).

L. B./APS

Par Lyes B.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) de l'exercice en cours touchant divers secteurs, a-t-il fait savoir lors du «Forum des citoyens», organisé par le quoti-

dien Ouest Tribune paraissant à Oran. Il s'agit d'une opération pour le secteur des ressources en eau avec une enveloppe de 600 millions DA, de cinq opérations pour le secteur des forêts (53 millions DA), de 13 autres pour le secteur de l'éducation et les autres actions pour la formation et l'enseignement profes-

Souk Ahras

Recul de la production du miel

La production du miel dans la wilaya de Souk Ahras a connu une baisse passant de 940 quintaux au cours des saisons précédentes à 580 quintaux en l'année 2017, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). La baisse dans la production mellifère est expliquée par le déficit en pluviométrie enregistré durant la saison dernière, ce qui a influé sur le développement de la végétation dans les diverses régions de la zone Sud de la wilaya, a précisé le chef du service de la production et de soutien technique à la DSA, Mohamed-Kamal Hamza. Il a également détaillé que le déficit dans la formation des apiculteurs et le manque des connaissances de base concernant la santé et les maladies des abeilles sont les autres facteurs qui ont provoqué cette baisse de production insistant sur l'importance de suivre l'itinéraire technique api-

cole devant assurer une production quantitative et qualitative. De son côté, le président de l'association de wilaya des apiculteurs, M'barek Amrane, également président de la coopérative apicole «El Malika» de la même wilaya, a indiqué que la saison agricole 2016-2017 a été marquée par la formation de 160 agriculteurs de cette filière, avec la collaboration de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). La formation qui a porté sur l'organisation de cours pratiques et théoriques sur les nouvelles méthodes d'apiculture et de traitement des maladies qui affectent les ruches a été organisée aux centres de la formation professionnelle «Selaoui El Ayachi» sis au groupement d'habitation d'Ain Senour, dans la commune d'El Mechroha et de la commune frontalière de Sidi Fredj, a-t-il fait savoir. Les méthodes d'alimentation des abeilles, l'éclosion artifi-

cielle et les techniques modernes de prévention contre les maladies qui affectent les abeilles, sont les thèmes qui ont été débattus lors de cette formation, a-t-il détaillé. Un programme visant à encourager la culture des plantes aromatiques et médicinales, telles que la lavande, le romarin et la luzerne, afin d'offrir «des surfaces pastorales» aux abeilles a été finalisé, selon la même source, précisant que les apiculteurs, adhérents à cette association sont actuellement au nombre de 250 personnes. L'élevage des abeilles dans la wilaya de Souk Ahras est «rentable» dans les communes forestières, montagneuses et pastorales telles que Ain Zana, Ouled Moumène et de Sidi Fredj, a indiqué de son côté, le président de la chambre d'agriculture, Mohamed-Yazid Hambeli.

Hocine A.

Guelma

Raccordement prochain de la commune de Bouhachana au réseau de gaz

La commune de Bouhachana, une des localités enclavées, située à 35 km au Sud de la wilaya de Guelma sera prochainement raccordée au réseau public de gaz naturel, a-t-on appris auprès de la société de distribution d'électricité et du gaz (SDE). «Cette opération de mise en gaz est prévue avant la fin du mois de janvier en cours», a précisé la chargée de l'information et de la communication au sein de cette société, M^{me} Ryma Medhaoui, détaillant que «cette action ciblera, dans une première phase, 480 foyers implantés

au centre de cette commune». Les travaux de réalisation englobant l'installation de 17,8 km de conduites de gaz à travers les différents quartiers ciblés par cette première étape ont été entièrement parachevés a-t-on encore souligné, indiquant que le projet est en phase de finalisation de certaines procédures techniques devant précéder l'approvisionnement des foyers de cette collectivité située à plus de 800 m d'altitude et caractérisée par son hiver rude aux températures très basses. Le projet de raccordement de cette commu-

ne au réseau du gaz naturel, inscrit au titre de la deuxième tranche du précédent plan quinquennal 2010-2014, touchera un total de 685 foyers par l'extension d'un réseau de distribution de 18,35 km, selon la même source, ajoutant que le reste des habitations bénéficiera des bienfaits de cette énergie, durant la deuxième étape, «attendue pour les toutes prochaines semaines». L'année 2017 a été marquée dans la wilaya de Guelma par le raccordement en gaz naturel de certaines localités éloignées à l'instar des 447 foyers de la com-

mune de Bouhemdane (50 km Nord-Ouest de Guelma), a-t-elle indiqué, soulignant que ce projet ciblera un total de 620 habitations à travers la réalisation d'un réseau global de 15,27 km. Le projet de raccordement en cette énergie de la commune de Bordj Sabath (60 km Ouest de Guelma) et du groupement d'habitation de Ras Laâyoune a été relancé officiellement, après l'arrêt du chantier en 2013 pour des raisons techniques, a fait savoir la même source.

T.K./APS

Naama Programmation du revêtement de plus de 90 km de routes et de pistes

UNE OPÉRATION de revêtement de 93 kilomètres de routes et de pistes sera lancée cette année dans la wilaya de Naama, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics. Ces routes dont des axes principaux et secondaires en état de dégradation avancé ont fait l'objet dans les deux dernières années de travaux de bitumage, de réfection et d'enlèvement de points noirs en prévision de cette opération qui sera lancée cette année pour leur revêtement en béton armé bitumineux. L'opération de revêtement de ces voies aura un impact positif sur les résidents de ces collectivités éloignées, surtout le chemin non classé reliant le village de Sidi Brahim à la commune de Moghrar en direction du sahara de Bnou, en plus du désenclavement et de l'amélioration des déplacements des éleveurs et de la population rurale vers les périmètres agricoles de Ladjdar, Btémat et Sahridj dans la commune de Kasdir, a-t-on signalé. La Direction des travaux publics de la wilaya recense 614 km de voies et chemins vicinaux goudronnés. Cependant, les intempéries et les crues des oueds causent des dégâts à certains axes. Face à cette situation, les services techniques de cette direction ont programmé des opérations de maintenance périodiques. La difficulté du relief de certaines routes au milieu de montagnes a également affecté le coût et les délais de réalisation des travaux, a-t-on fait savoir. Les pistes communales de la wilaya de Naama ont été réduites pour désenclaver les éleveurs et les nomades passant de 400 km en 2013 à moins de 150 km l'an dernier à la faveur des travaux de réfection continus touchant ces axes routiers.

R.R.



Libye

«L'Algérie a toujours soutenu le pays et appuyé une solution politique»

■ Le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Taher Siala, a affirmé, à Alger, que l'Algérie figure parmi les pays qui sont en faveur d'une solution politique en Libye, soulignant qu'elle a «toujours» soutenu ce pays.

Par Samir B.

M. Siala a précisé, dans une déclaration à la presse, que la rencontre avec son homologue algérien, Abdelkader Messahel, «s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques qui se déroulent constamment dans un climat fraternel». Il a affirmé que la Libye, qui a toujours bénéficié du soutien de l'Algérie, a été également aux côtés de l'Algérie pendant la guerre de Libération. Il a précisé que les deux parties se sont concertées sur les dossiers communs, indiquant qu'il

avait présenté à M. Messahel un aperçu sur les derniers développements de la situation en Libye. «Il n'est pas étrange que l'Algérie soit tenue informée de ce qui se passe en Libye, étant un des principaux Etats à soutenir la solution politique dans ce pays», ajoutant qu'elle est l'un des premiers pays à déclarer que la solution en Libye n'était pas militaire mais politique dans le cadre de l'accord politique signé en 2015». Le chef de la diplomatie libyenne a également indiqué qu'il s'était entretenu avec M. Messahel sur l'ordre du jour de la réunion de dimanche (5+5), l'agenda africain pour la tenue du

Sommet africain et sur certaines questions ayant trait à la sécurité régionale. M. Siala a souligné la convergence de vues au service des deux peuples.

Reprise des vols depuis Tripoli

Les vols ont repris depuis l'aéroport international de Mitiga, près de la capitale libyenne, après cinq jours d'interruption due à des combats meurtriers ayant causé d'importants dégâts aux appareils stationnés sur la piste. «Nous avons rétabli les vols à l'aéroport international de Mitiga ce matin vers 8h00 avec



un vol de la compagnie Buraq Air vers Tobrouk (nord-est) et un autre vol vers Tunis de la compagnie Libyan Airlines», a indiqué

Lotfi Khalil, directeur général de l'aéroport. «Nous sommes en train d'enregistrer les passagers pour les vols de Libyan Airlines pour Jeddah (Arabie saoudite) et Alexandrie (Egypte)», a-t-il ajouté. Seule la compagnie Afriqiyah Airways n'opère toujours pas «car ses appareils ont été endommagés pendant les combats», selon lui. Après les combats, les vols avaient été détournés sur l'aéroport de Misrata, une ville située à 200 kilomètres à l'est de la capitale, et assuré par une seule compagnie, la Libyan Airlines. Lundi, un groupe armé avait lancé une attaque contre Mitiga, une installation militaire qui est devenue l'unique plateforme aéroportuaire de Tripoli depuis que des combats en 2014 ont sérieusement endommagé l'aéroport international. Les affrontements qui ont suivi ont fait 20 morts et 63 blessés, selon le ministère de la Santé du Gouvernement d'union nationale (GNA). Les assaillants cherchaient à libérer des membres de groupes terroristes détenus dans une prison sur le site de l'aéroport, avait affirmé le GNA. Malgré une amélioration de la sécurité à Tripoli ces derniers mois, des combats éclatent sporadiquement dans le secteur de l'aéroport de Mitiga.

S. B.

Amel N./APS

Limitant les frontières du Sahara occidental aux territoires libérés

Eurostat exhortée à apporter une correction à sa carte

Les députés européens Bodil Valero et Florent Marcellesi ont exhorté l'Office européen des statistiques (Eurostat) à corriger sur sa base de données sur le commerce intra et extra-communautaire (Comext) une carte géographique mondiale qui limite les frontières du Sahara occidental aux territoires libérés par le Front Polisario. Sur cette base de données (Comext), on trouve également une carte du Maroc qui présente d'un seul tenant un territoire allant du nord de ce pays au sud du Sahara occidental, relégué au rang de province du sud marocain. «Nous vous écrivons à propos d'une représentation en ligne erronée du Maroc (...) et nous espérons que vous prendrez des mesures correctives urgentes», ont-ils écrit dans une lettre adressée à la direction générale d'Eurostat qui relève de la Commission européenne. Faisant remarquer que cette carte mondiale, actuellement accessible sur Comext, représente le Sahara occidental comme couvrant seulement la partie du territoire contrôlé par le Front Polisario, les eurodéputés ont souligné que le Sahara occidental englobe également les territoires à l'Ouest, occupés par le Maroc, conformément à la description retenue par l'Organisation des Nations unies lorsqu'elle a inscrit le Sahara occidental sur sa liste de territoires non autonomes. Bodil

Valero et Florent Marcellesi ont tenu, à ce titre, à rappeler que ni l'UE et ses Etats membres, ni aucun autre pays dans le monde n'a reconnu la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Pour ces eurodéputés, la carte géographique sur le site Eurostat «n'est pas conforme» à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJue) du 21 décembre 2016 qui a conclu que le Sahara occidental et le Maroc sont deux territoires «séparés et distincts» et que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental. Les députés européens se sont dits «très préoccupés» par cette «manipulation» des frontières territoriales du Maroc par Eurostat qui, ont-ils poursuivi, pourrait affecter la collecte de données concernant les flux commerciaux entre le Sahara occidental et l'UE et «induire en erreur les opérateurs économiques». Ils ont rappelé, à ce propos, que la Commissaire européenne en charge du Commerce, Cecilia Malmström, a reconnu dans une correspondance adressée au président de la commission INTA du Parlement européen qui sollicitait des données statistiques sur les échanges de l'UE avec le Sahara occidental, que les produits importés dans l'UE du Sahara occidental avant l'arrêt de la CJue sont entrés dans le marché com-

munautaire sous le code ISO MA, bénéficiant ainsi des tarifs préférentiels prévus dans l'accord d'association UE-Maroc. Conséquence de l'étiquetage frauduleux des produits du Sahara occidental, «les statistiques collectées par les Etats membres de l'UE et compilées par Eurostat ont sous-estimé le volume des échanges commerciaux entre l'UE et le Sahara occidental», ont soutenu les eurodéputés. «Cela soulève des doutes importants quant à la fiabilité des statistiques sur les échanges commerciaux de l'UE avec le Maroc et le Sahara occidental, collectées par Eurostat depuis la décision de la CJue», ont-ils ajouté. Suite à l'arrêt de la CJue, ont-ils poursuivi, tous les produits originaires du Sahara occidental doivent donc porter le code ISO EH à leur entrée sur le marché communautaire européen. «Nous vous exhortons à apporter les modifications nécessaires afin de s'assurer que le territoire du Sahara occidental englobe la partie ouest, actuellement sous occupation marocaine, que le code ISO approprié est appliqué aux produits originaires du Sahara occidental, et que vos services soient sensibilisés à cette question afin d'assurer une collecte fiable de données sur le commerce avec le Sahara occidental», ont-ils conclu.

Maroc

La contestation se poursuit dans l'ancienne ville minière de Jerada

Une nouvelle manifestation a eu lieu à Jerada (nord-est du Maroc), au lendemain de négociations avec une délégation ministérielle venue pour tenter d'apaiser la contestation sociale agitant depuis plus de trois semaines cette ancienne ville minière, ont rapporté des médias. Le mouvement de protestation a été provoqué par la mort accidentelle, fin décembre, de deux frères piégés dans un puits désaffecté où ils cherchaient du charbon. Depuis, des rassemblements pacifiques dénoncent régulièrement «l'abandon» de cette ville sinistrée

depuis la fermeture de ses mines en 1998. Samedi, une foule d'hommes et de femmes de tous âges – entre 4 000 et 5 000 selon les manifestants, autour de 400 selon les autorités locales – s'est rassemblée pour entendre les comptes-rendus des discussions avec les autorités. «On veut une délégation officielle», criaient les manifestants en agitant des drapeaux marocains sur la place centrale de cette ville dominée par un terril et cernée par des installations industrielles désaffectées. «Le peuple veut une alternative économique», explique Mostapha Dainane, un jeune

coiffeur de 27 ans très actif dans le mouvement. Vendredi, le ministre de l'Agriculture, Aziz Akhannouch, a rencontré des élus locaux, des représentants syndicaux et une délégation de jeunes protestataires. Il a présenté les «projets structurants» et les «perspectives prometteuses» des développements agricoles en cours dans la région, selon un communiqué diffusé par l'agence de presse officielle marocaine MAP. Sans convaincre, cependant, les protestataires qui se disent «très mécontents» des discussions. Une première délégation ministérielle avait déjà été

dépêchée sur place début janvier et un «plan d'urgence» a été présenté par les autorités régionales, sans donner lui non plus satisfaction aux protestataires. Le mouvement de Jerada se présente comme «le «hirak» des fils du peuple». Le terme qui signifie «contestation populaire» est le même que celui utilisé dans la région du Rif (nord), agitée par de longs mois de manifestations l'an dernier, avec les mêmes revendications : désenclavement, emploi, services publics opérationnels, répartition plus équitable des richesses. La contestation à Jerada porte sur

quatre points majeurs : le réglage des factures d'eau et d'électricité, le traitement de la silicose qui touche des centaines d'anciens mineurs, le développement économique et l'ouverture d'enquêtes contre ceux que les locaux appellent les «barons du charbon». Quelques notables de la région ont en effet obtenu après la fermeture des mines des permis d'exploitation leur permettant de vendre en toute légalité du charbon extrait des puits désaffectés dans des conditions de sécurité très précaires, selon les protestataires.

R. M.



Kaboul

Les talibans revendiquent l'attaque de l'hôtel Intercontinental

■ Les talibans ont revendiqué hier la spectaculaire attaque d'un hôtel de luxe à Kaboul qui a fait au moins six morts, selon un bilan provisoire.

Par Rosa C.

«Hier soir, l'hôtel Intercontinental (...) a été attaqué. L'attaque a été menée par cinq de nos moudjahidines en quête de martyr», a déclaré leur porte-parole, Zabiullah Mujahid, dans un communiqué diffusé par email.

Le commando avait fait irruption samedi soir dans ce lieu prisé des Afghans aisés et tiré à vue sur les clients et le personnel avant de se retrancher dans les étages avec des otages. Ils ont également mis le feu à l'hôtel.

L'attaque n'a pris fin que plus de 12 heures plus tard, une fois tous les assaillants abattus.

Selon un bilan provisoire, six personnes ont été tuées - cinq Afghans et une étrangère dont la nationalité n'a pas été précisée.

«L'attaque est terminée, tous les assaillants ont été tués, 126 personnes ont été secourues dont 41 étrangers», a annoncé le porte-parole du ministère de l'Intérieur Najib Danish selon qui les assaillants étaient au nombre de quatre.

Le porte-parole taliban a affirmé pour sa part que l'hôtel était «plein d'envahisseurs américains et d'autres nationalités» et que l'attaque a tué des «dizaines» d'entre eux. Le ministère de l'Intérieur avait auparavant accusé le réseau Haqqani, affilié aux talibans et soupçonné de longue date de liens avec les services secrets pakistanais. «Selon nos renseignements, l'attaque a été organisée par le réseau terroriste Haqqani qui bénéficie de sanctuaires hors de l'Afghanistan», tuais un communiqué. Le commando s'était introduit samedi peu après 21h00 (17h30 GMT) dans l'Intercontinental de Kaboul (propriété de l'État afghan et non de la chaîne internationale éponyme), déclenchant une explosion avant d'ouvrir le feu au hasard. L'électricité avait été coupée dans le quartier et l'hôtel, situé sur une colline de l'ouest de Kaboul, plongé dans l'obscurité toute la nuit à l'exception de hautes flammes qui s'échappaient du toit. Au cours de la nuit, les forces spéciales épaulées par des forces de l'Otan ont repris progressivement le contrôle des

étages. «Je suis sorti, mais plus d'une centaine de mes collègues et amis sont toujours coincés entre la vie et la mort. Priez pour eux s'il vous plaît», a écrit sur Facebook un client rescapé, Aziz Tayeb. Sur Twitter, des proches angoissés demandaient des nouvelles des leurs séjournant dans l'établissement. De Washington, le département d'État appelait à signaler l'éventuelle présence d'Américains. Selon un voisin de l'hôtel, Abdul Sattar, qui a joint des membres du personnel amis, «les assaillants sont arrivés par le couloir pendant le dîner. Puis ils ont forcé les chambres, pris des otages avec eux et ouvert le feu sur certains d'entre eux». Plusieurs fortes explosions ont été entendues peu après 04h30 (00h00 GMT) après une relative accalmie. Puis le jour s'est levé sur la façade en partie noircie du bâtiment.

Un comptable de l'hôtel qui a pu s'échapper grâce à sa bonne connaissance des lieux a affirmé à l'AFP que «les gardes se sont sauvés sans combattre, ils n'ont pas riposté, ils n'avaient aucune expérience». M. Danish a confirmé qu'une nouvelle compagnie privée avait pris début janvier en charge la sécurité de l'hôtel. L'Intercontinental de Kaboul, l'un des deux cinq étoiles de la ville, accueille fréquemment des



Ph. > D. R.

mariages, des conférences et des réunions politiques. Sa terrasse illuminée dominant la ville est particulièrement prisée des classes aisées. L'établissement, ouvert en 1969, avait déjà été visé en juin 2011 par une attaque des talibans qui avait fait 21 morts. Des mises en garde précises avaient été lancées depuis 48 heures concernant le risque d'attaques contre des lieux fréquentés par les étrangers. Ce qui avait conduit l'ONU et certaines ambassades à décréter l'état d'alerte. La dernière attaque contre un grand hôtel, en mars 2014, avait visé l'autre cinq

étoiles de Kaboul, le Serena. Neuf personnes avaient été tuées, dont un journaliste de l'AFP et sa famille. Le reste de l'Afghanistan n'était pas épargné par la violence hier: au moins 18 policiers ont été enlevés et abattus dans la nuit par des insurgés talibans dans un village de la province septentrionale de Balkh, a déclaré à l'AFP le chef adjoint de la police, Abdul Raziq Qaderi.

Et à Herat (ouest), au moins 8 civils ont péri dans l'explosion de leur véhicule du fait d'une mine attribuée aux talibans, selon des responsables locaux.

R. C.



Points chauds

Équilibres

Par Fouzia Mahmoudi

Si la décision d'Alain Juppé de se mettre en retrait de son mouvement politique a fait grincer des dents à la direction des Républicains, ce sont surtout ses partisans qui se retrouvent aujourd'hui déboussolés et qui se sentent perdus sans la présence de leur maître à penser. Surtout que le maire de Bordeaux s'était déjà retiré de la présidence de la fédération en octobre 2017, laissant prévoir un retrait total de la scène politique. Les militants juppéistes LR n'envisagent toutefois pas de quitter le parti à la suite de l'ex-Premier ministre, et se raccrochent à l'hypothèse de Valérie Pécresse pour défendre une ligne «centriste». «Si on s'en va tous, cela ne va pas faire évoluer la ligne. Juppé a toujours été à droite, avec des positions tranchées sur les questions régaliennes. Ça doit être possible de continuer à défendre notre sensibilité et de trouver un compromis avec Laurent», veut croire Hortense Chartier, jeune conseillère municipale à Bruges. Alexandre Agostini le pense aussi : «On est dans une famille politique où on partage un ensemble d'idées. Face à Wauquiez, on a Valérie Pécresse qui peut retenir les centristes au sein de LR.» Le nom de la présidente d'Ile-de-France revient souvent comme une bouée de sauvetage dans ce parti qu'ils peinent à reconnaître sous les accents identitaires et eurosceptiques de leur nouveau président. Ils sont plusieurs à avoir adhéré à son mouvement, Libres. Ils sont aussi plusieurs à vouloir préparer les élections internes du mouvement. A l'automne, les directions locales seront renouvelées. Pas question de laisser les proches du président de la région Auvergne-Rhône-Alpes imposer leurs candidats. «Il faudra surveiller les équilibres internes pour continuer à faire vivre la droite modérée», soulignent certains militants. «LR est inaudible avec un président qui nous ramène au RPR et à la droite traditionnelle». Les jeunes troupes sont particulièrement sévères mais elles résumant parfaitement le sentiment général. Il y a des «lignes rouges» à ne pas franchir : pas de rapprochement avec le FN, pas de ligne eurosceptique aux élections européennes et pas d'instances monolithiques. Et si pour le moment la crainte de voir le départ de Juppé renforcer la ligne droitiste, que soutient le nouveau président du parti, indisposent ceux qui plaident pour une droite plus ouverte, rien ne laisse prévoir qu'ils soient décidés à quitter le navire LR ou à peut-être se tourner vers un nouveau parti de droite qui serait pour Les Républicains, ce que En Marche ! avait été pour le parti socialiste. F. M.

Turquie

Paris appelle Ankara à cesser son offensive contre les Kurdes syriens

La ministre française des Armées Florence Parly a appelé hier la Turquie à cesser ses opérations contre les Kurdes syriens, estimant que cela ne pouvait que nuire à la lutte contre le groupe État islamique (EI).

«Il faut que nous revenions à l'essentiel, c'est la lutte contre le terrorisme et tous ces combats, notamment ceux qui ont lieu en ce moment de façon terrible en Syrie dans la poche d'Idlib ou ailleurs, doivent être arrêtés», a-t-elle dit sur la chaîne de télévision France 3.

«Ce combat-là (offensive turque contre une milice kurde, ndlr) pourrait détourner les forces combattantes kurdes, qui sont au côté et très engagées au sein de la coalition à laquelle la France appartient, du combat primordial (contre le terrorisme)», a-t-elle souligné.

«Ce sont les forces kurdes syriennes dont il s'agit, ne l'oublions pas, et il me semble que la préoccupation du président (turc Recep Tayyip Erdogan ce sont les forces kurdes turques), a-t-elle ajouté. Des militaires turcs sont entrés hier dans la région d'Afrine, contrôlée par les Unités de protection du peuple (YPG), alliés des Occidentaux contre l'EI

mais qu'Ankara considère comme un prolongement du mouvement séparatiste kurde turc PKK.

Le ministère français des Affaires étrangères a aussi appelé la Turquie à «agir avec retenue».

«La France est attentive à la sécurité de la Turquie, de son territoire et de ses frontières», a déclaré le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay dans un communiqué.

«Elle appelle les autorités turques à agir avec retenue dans un contexte difficile où la situation humanitaire se détériore dans plusieurs régions de Syrie en conséquence des opérations militaires qui y sont menées par le régime de Damas et ses alliés», a-t-il ajouté.

Le ministère a aussi insisté sur «l'importance prioritaire de conduire à son terme la mission de la Coalition internationale contre Daech (acronyme arabe de l'EI)». Le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian s'est entretenu hier matin par téléphone de la situation avec son homologue turc Mevlut Cavusoglu. M. Le Drian a par ailleurs demandé une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

pour «évaluer les risques humanitaires» en Syrie.

Interrogée sur un risque que les Kurdes syriens ne soient en fine les laissés pour compte des intérêts divergents dans la crise syrienne, Florence Parly a répondu : «c'est évidemment ce que l'on ne souhaite pas mais pour l'instant il est trop tôt pour le dire».

Florence Parly s'est refusée par ailleurs à fixer une échéance pour la fin des opérations de la coalition internationale emmenée par les États-Unis contre l'EI, alors que le président français Emmanuel Macron a évoqué récemment le mois de février.

«Ça prendra sans doute encore un peu de temps», a-t-elle prudemment avancé en rappelant que si «Daech sur le terrain est défait», ses combattants «sont en train de rentrer dans la clandestinité».

«Ce qui est important maintenant, c'est de maintenir une stabilité suffisante pour qu'un processus politique s'enclenche, permettant de déboucher sur des élections. C'est ce qui est en train de se passer en Irak où des élections sont programmées au mois de mai», a-t-elle souligné.



Association «El Djazairia El Mossiliya»

Un super spectacle pour célébrer le 88^e anniversaire

■ L'Association de musique andalouse «El Djazairia El Mossiliya», dirigée par Nasreddine Benmerabet, a animé, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, un concert en célébration de son 88^e anniversaire, devant un public nombreux.

Par Abia S.

Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria n'aura pas suffi à contenir le nombreux public qui a dû occuper les allées réservées aux déplacements pour assister au concert qu'a animé l'association «El Djazairia El Mossiliya». Cette soirée a marqué la pérennité de l'institution, conduite dans un ton relevé aux allures de fête, par la trentaine de musiciens qui ont étalé, pendant une heure et demie, de grands classiques de la musique andalouse, dans un programme présenté en trois parties.

Accueillis sous les youyous et les applaudissements du public, les douze musiciennes et les vingt instrumentistes représentant l'ensemble andalou, ont, dans le sillage des grandes écoles, mis en valeur le travail de formation entrepris en amont des années durant, à travers un répertoire riche, empreint de variations modales et de cadences rythmiques composées, brillamment rendu dans le respect de la rigueur académique.

Le public a pu ainsi apprécier «noubet ghib», déclinée dans ses différents mouvements, quelques inqilabet dans les modes «mezoum», «raml el may» et «zidène», ainsi que des pièces dans le genre «hawzi» et des «m'dihs» aux intonations «h'raoui», sous le regard bienveillant du violoniste-maître, Nasreddine Benmerabet, égale-



Ph. > D. R.

ment président de l'association.

L'ensemble «El Djazairia El Mossiliya» a entonné entre autres pièces, «Kounna fi aïchq», «Arakoumou bi qalbi», «Sahartoumou Djefri», «Aâla el âchiqin lahbet djimar», «Ghoziyali mesrar», «Sabri qalil», «Kemlet el machiya», «Ya rouhi wa ya rihani», «Ya mouqabil», «Men hobbi had el ghazala», «Ya ôchaq ezzi-ne», «Selli houmoumek», «Ya men bil'awzar» et «Bessalat aâla Mohamed».

Parmi les instrumentistes vir-

tuoses, mis en avant dans des istikhbars aux envolées remarquables, Abdelhalim Guermini et Ramzi Benabadij à la mandoline, de même pour le chant en solo, où les sopranos, Zineb Belkadi, Hafida Zemmouri et Lyliya Khellaf, ainsi que les ténors, Hamid Kherfellah et Seddik Mekhiouba ont brillé de leurs voix limpides et étoffées.

Dans des atmosphères empreintes de solennité, les sonorités denses et relevées des instruments à cordes, asso-

ciées à la beauté des cadences irrégulières des rythmes, ont offert un beau support mélodique à des textes, datant de plusieurs siècles, écrits par de grands maîtres de la poésie qui, d'une part, ont sublimé le bien être, l'amour, la romance et la mélancolie, et célébré, d'autre part, le Prophète, adressant des louanges au divin.

En présence de grandes figures de la chanson andalouse, le public, essentiellement composé de familles, battant la

mesure avec des claquements de mains cadencés, a savouré chaque moment du spectacle dans l'allégresse et la volupté, donnant du répondant aux artistes avec des applaudissements nourris.

A. S.

Festival de l'audiovisuel d'Oran

Issam Taachit remporte le grand prix

Le Grand prix de la 1^{re} édition du Festival de l'audiovisuel d'Oran a été attribué au jeune cinéaste Issam Taachit, de la wilaya de Batna, pour son court-métrage «Human», dédié aux enfants aux besoins spécifiques.

Le lauréat qui a abordé le thème de l'intégration sociale des enfants atteints du syndrome «Trisomie 21», a été récompensé, lors de la cérémonie de clôture, tenue samedi soir au terme de trois journées d'activités organisées par l'association socioculturelle locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH).

La décision du jury, présidé par le comédien Hassan Kechache, constitue une nouvelle consécration pour «Human» qui a déjà «raflé» plusieurs prix lors de différentes

rencontres cinématographiques de dimension internationale, dont la dernière édition du Festival du film arabe d'Oran où il reçut le prix d'encouragement dans la section «Panorama du film court».

Le 2^e prix dans cette même catégorie est revenu à Mohamed Touahria de Hassi Bahbah (Djelfa) pour son film d'animation intitulé «Je suis kamikaze», axé sur la notion d'identité humaine, tandis que la mention spéciale du jury a été décernée à Zakaria Oukazi de Chlef pour «Black or white» qui valorise l'attitude citoyenne positive.

La cérémonie de clôture du Festival a été également marquée par la remise du 1er prix du concours de la photographie à Omar Dib d'Alger, alors que le

2^e prix et la mention spéciale du jury ont été respectivement attribués à Saïd Mansour de Mascara et Tadjeddine Bessekri de Miliana.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du jury, Hassan Kechache, s'est déclaré satisfait de la qualité des œuvres et des compétences artistiques des participants, les encourageant à poursuivre leurs efforts dans le sens de la performance.

Le président d'honneur de cette édition, Mohamed Bensalah a, lui aussi mis l'accent sur les qualités esthétiques des travaux produits par les jeunes talents, tout en plaidant pour la pérennisation du festival.

L'ancien directeur de la cinémathèque d'Oran, El-Hadj

Bensalah, a salué de son côté la bonne maîtrise par les jeunes cinéastes des nouvelles technologies audiovisuelles.

Le président de l'association «SDH», Kamel Bereksi, a rappelé que cette manifestation a été organisée dans le cadre de la clôture d'un programme de formation-insertion aux métiers de l'audiovisuel qui a bénéficié à plus de 300 jeunes de différentes wilayas du pays.

Ce programme, intitulé «lbd3com», a été entamé en novembre 2016 avec l'appui de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, et ce, au titre de l'Initiative de partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI).

L. B.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Des traditions de la culture islamique exposées au public

Une exposition de photos autour des traditions et coutumes et de la culture islamique dans 65 pays est organisée depuis le 18 janvier courant au

Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Les Annessers). C'est dans le cadre de la coopération culturelle sino-algérienne qu'une exposition regroupant les tra-

voux d'artistes de 65 pays, autour de la tradition de la culture islamique, se poursuit durant une semaine. A l'initiative de l'association islamique Ningxia, l'ex-

position se déroulera jusqu'au 25 janvier et sera à découvrir tous les jours hors vendredi, de 10h à 17h.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Sofitel (El Hamma)
Jusqu'au 6 février :

Une exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Lalle. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalifa, Alger)
Jusqu'au 25 janvier :

A l'occasion du 80^e anniversaire du Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».

Salle Ibn Khaldoun
Du 22 au 25 janvier :

Projection de *Star Wars : Les derniers Jedi*, *Insidious 4 : la dernière clé* et *C'est tout pour moi*.

Salle El Mouggar-Alger :

Projection de longs métrages *La La Land* et *Raid Dingue*

Salle Saâda - Oran :

Projection des films *La La Land* et *Raid Dingue*

Salle Ahmed Bey-Constantine
Projection des long-métrages *A bigger Splash* et *Raid Dingue*.



Coup-franc direct

L'exemple de l'USMBA sera-t-il pris en compte ?

Par Mahfoud M.

Le club de l'USM Bel-Abbès a reçu un coup dur en se faisant défalquer un total de six points de son capital-points, sur décision de la FAF qui n'a fait, en fait, qu'appliquer la décision de la commission de discipline de la FIFA et ce, après que le club de la Mekerra n'a pas payé un de ses ex-joueurs étrangers. Pourtant, ces clubs avaient été prévenus et la FAF avait même eu recours à l'annulation carrément de la disposition permettant à ces clubs de recruter des joueurs étrangers. Voyant que certaines formations ne prenaient pas leurs responsabilités vis-à-vis de ces joueurs et ne les payaient pas, surtout avec le nombre grandissant de plaintes émanant de ces derniers, d'abord au niveau de la FAF et ensuite à la FIFA, la structure gérant le football national a décidé de mettre fin à ces transferts pour ne pas avoir à les gérer, surtout que dans certains cas elle s'occupait de payer les amendes, pensant que ces clubs les rembourseraient ensuite, ce qui n'a pas été le cas. La FAF, après les appels incessants émanant des clubs qui disputent les compétitions internationales, leur avait permis de recruter à nouveau des joueurs étrangers, des Africains essentiellement, mais il semble qu'ils n'ont pas encore appris la leçon, d'où ce problème qui coûte à l'USMBA la défalcation de six points. Pourtant, les clubs sont maintenant prévenus, car à la FIFA on ne badine pas avec ce genre d'impair.

M. M.

Leicester City Slimani intéresse des clubs anglais et turcs

L'ATTAQUANT international algérien, Islam Slimani, dont l'avenir avec Leicester City (Premier league anglaise de football) se dessine en pointillés, intéresse plusieurs formations, notamment en Angleterre, lors de l'actuel mercato d'hiver, rapporte ce samedi le site spécialisé Goal. Sous contrat jusqu'en juin 2021 avec Leicester City, Slimani (29 ans) pourrait pourtant faire ses valises d'ici le 31 janvier, date de clôture du mercato hivernal dans la plupart des championnats européens. « Sous forme de prêt ou de transfert sec, plusieurs clubs se sont manifestés. En premier lieu, des équipes anglaises qui connaissent bien son profil athlétique et puissant, il s'agit de Newcastle, Watford ou encore Southampton sont venus aux renseignements », souligne la même source. Le club turc du Besiktas s'est également mis de la partie pour tenter d'attirer l'actuel meilleur buteur de l'équipe nationale (26 buts). L'entraîneur français des « Foxes » Claude

Puel a ouvert la porte de départ à Islam Slimani, alors que ce dernier n'a été que rarement utilisé depuis le début de la saison. « Comme je l'ai dit depuis le début : nous avons beaucoup d'attaquants et nous devons avoir une équipe équilibrée pour pouvoir répartir les minutes. On verra si certains joueurs peuvent avoir plus de minutes dans d'autres équipes, mais nous devons d'abord en discuter avec les joueurs. Il se pourrait que des joueurs nous quittent cet hiver dont Slimani qui veut avoir plus de temps de jeu », a expliqué Puel. L'ancien joueur du CR Belouizdad (Ligue 1/Algérie) avait rejoint Leicester en 2016 en provenance du Sporting Lisbonne pour un contrat de cinq ans, mais sans pour autant s'affirmer en Angleterre. Cette saison, l'actuel meilleur buteur des Verts (26 buts) ne compte que 240 minutes de jeu cumulées en 12 apparitions en championnat.

Ligue des champions (tour préliminaire aller) Des Camerounais pour AS Otoho (Congo)- MCA et Guinéens pour Bangui-ESS

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné un trio d'arbitres camerounais pour diriger le match entre l'AS Otoho du Congo et le MC Alger, prévu entre le 9 et le 11 février prochain au Congo, pour le compte du tour préliminaire aller de la Ligue des champions africaine. Le trio est composé de Blaise Yuven Ngwa, assisté de Thierry Bruno Tocké et Pierre Enyegue. Le quatrième arbitre est Antoine Max Depadou Effa Essouma est également camerounais. Le commissaire du match est Aaron Rurangirwa du Rwanda. L'ES Sétif, l'autre représentant algérien engagé en Ligue des champions d'Afrique est exemptée du tour préliminaire.

Par ailleurs, la CAF a opté pour des arbitres de la Guinée équatoriale pour diriger le match entre l'Olympique Real de Bangui (République centrafricaine) et l'ES Sétif prévu le 20 ou le 21 février prochain à Bangui toujours pour le compte du tour préliminaire retour de la Ligue des champions africaine. Le trio est composé de David Ndong Esonu Mokuy, assisté de Agustin Edjang Ndong Nsuga et Carlos Nitumun Nchama. Le quatrième arbitre, Angel Antonio Angue, est également de la Guinée équatoriale. Le commissaire du match est Robert Mangollo M'voulou du Gabon.

Ligue 1 Mobilis (17^e journée)

Le MCA l'emporte à Sétif et rejoint le podium

■ Le MC Alger, qui a disposé samedi soir en déplacement de l'ES Sétif (2-1), s'est emparé de la 3^e place au classement de la Ligue 1 Mobilis, au terme de la 17^e journée de la compétition.



Les Mouloudéens réalisent une belle opération

Par Mahfoud M.

Les Sétifiens ont ouvert le score dès la 6^e minute de jeu par l'entremise de Rachid Nadji, grâce à une superbe reprise de la tête, avant que la nouvelle recrue hivernale du Doyen, Mohamed Souibaâh, n'égalise dans la foulée (11'). En seconde période, les Algérois ont réussi le hold-up parfait en marquant le but victorieux par Hicham Nekkache (80') suite à un excellent travail individuel sur le côté droit. Le MCA a réussi à vaincre le signe indien en mettant fin à 6 années sans victoire au stade du 8-Mai 1945. Le dernier succès des Algérois à Sétif remonte au 27 janvier 2012 (1-0) sous la conduite de l'ancien entraîneur français François

Bracci. Le MCA, qui restait sur une qualification en 1/8^e de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'A Boussaâda (1-0), reste invaincu, toutes compétitions confondues, depuis le 28 novembre dernier et sa défaite concédée lors du derby de la capitale face à l'USM Alger (2-0) en mise à jour de la 6^e journée. Le derby algérois qui a été joué au stade du juillet d'Alger entre l'USM Alger et le Nasr d'Hussein-Dey est revenu aux Sang et Or qui l'ont emporté sur le score de (2/1). Ayant ouvert le score à la 11' par Addadi, le NAHD a continué à dominer les débats devant le repli des Rouge et Noir et qui se sont montrés impuissants. Les Sang et Or profiteront d'une autre bécasse en défense rajouteront un autre but à la 88' par l'entremise

de Ouadi d'une tête rageuse. Les Usmistes bénéficieront, ensuite, d'un penalty dans les temps morts que bottera Benyahia, permettant à son équipe de sauver l'honneur. Ce succès permet aux Hussein-Déens de grignoter d'autres points au classement général étant donné qu'ils se retrouvent à la sixième place avec points dans leur escarcelle, alors que l'USMA reste scotchée à la cinquième place avec 27 points. Le MC Oran a réussi l'essentiel face au Paradou AC qu'il a battu sur le score d'un but à zéro. Les Hamraouas restent dans le giron du leader et ses poursuivants immédiats, puisqu'il est à la quatrième place au classement général. L'USM Bel Abbès a réussi une belle opération en revenant avec les trois points du succès en battant l'O Médécia chez lui, même si cela ne changera pas grand-chose à sa situation après la décision de la FAF de lui défalquer six points sur exigence de la commission de discipline de la FIFA pour ne pas avoir payé un de ses ex-joueurs étrangers.

M. M.

	Pts	J
1). CS Constantine	35	17
2). JS Saoura	30	17
3). MC Alger	29	17
4). MC Oran	28	17
5). USM Alger	27	17
6). ES Sétif	25	17
-). NA Hussein-Dey	25	17
8). Paradou AC	22	17
9). USM Bel-Abbes	20	17
10). DRB Tadjenanet	18	17
-). CR Belouizdad	18	17
-). JS Kabylie	18	17
13). Olympique Médécia	17	17
14). US Biskra	16	17
-). USM El Harrach	16	17
16). USM Blida	9	17

NB: L'USMBA a fait l'objet d'une défalcation de six pts, par la Fifa, pour non régularisation financière du joueur Jessy Mayele.

Résultats et classement :

USB-JSS	1-0
JSK-USMB	1-1
CRB-USMH	0-1
OM -USMBA	0-1
MCO-PAC	1-0
USMA-NAHD	1-2
CCS -DRBT	2-1
ESS-MCA	1-2

Défalcation de six points à l'USMBA

La Fédération algérienne de football, en application de la décision de la Commission de discipline de la FIFA, a informé le club US Medinat Bel-Abbès et la Ligue professionnelle de football (LFP) que six points sont défalqués du compte points de l'USMBA en championnat de Ligue 1 Mobilis, a annoncé samedi l'instance fédérale sur son site officielle. La Commission de discipline de la Fédération internationale de football avait décidé la veille la

défalcation de six points au club US Medinat Bel-Abbès pour défaut d'exécution d'une décision prise lors de sa réunion du 9 juin 2017 lui ordonnant de payer le montant dû au joueur Jessy Mayele et une amende de CHF 15 000 (15 000 francs suisses). Selon la réglementation de la FIFA, dans le cas où une décision de sa Commission de discipline n'est pas exécutée dans un délai de 30 jours, le créancier est en droit d'exiger la défalcation de six points à l'équi-

pe première du club incriminé dans le championnat local où il est engagé, ce que le joueur a fait. En vertu de la réglementation de la FIFA, dans le cas où l'USMBA persiste à ne pas régler le dû du joueur Jessy Mayele et l'amende infligée par la Commission de discipline de la FIFA, cette dernière peut ordonner la rétrogradation du club en division inférieure, soit en Ligue 2 Mobilis, souligne la même source.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Alger

Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de véhicules

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale de Baba Hassan (ouest d'Alger) ont démantelé une bande de criminels composée de cinq individus, âgés entre 20 et 50 ans, et spécialisés dans le vol de véhicules activant sur l'axe de la capitale-Blida, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. L'opération est intervenue suite à une plainte déposée par un ressortissant étranger (de nationalité turque) pour signaler le vol de son véhicule de type

Logan Dacia alors qu'il se dirigeait à son lieu de travail à Blida, précise le communiqué. Après intensification de l'enquête, les services de la Gendarmerie nationale ont identifié les mis en cause et procédé à leur arrestation. Les suspects qui étaient recherchés pour plusieurs délits dont le vol de véhicules, ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Chéraga, qui a ordonné leur mise en détention.

Safy T.

Un directoire pour assurer l'intérim à la LFP

Fin de règne pour Mahfoud Kerbadj

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a annoncé hier sa décision de retirer la délégation de gestion des championnats de football professionnel au Conseil administration de la Ligue de football professionnel (LFP). «*Mise en application avec effet immédiat, des dispositions de la convention relative aux relations FAF et LFP en procédant au retrait de la délégation de gestion des championnats de football professionnel au Conseil administration de la LFP*», écrit la FAF sur son compte officiel sur Twitter. La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF qui se tient à l'École nationale des sports olympiques d'El-

Baz à Sétif, en présence de 11 membres sur les 13 que compte le Bureau fédéral. «*En attendant la tenue d'une assemblée générale électorale de la LFP, le BF va charger un directoire de gérer les affaires courantes*», précise l'instance fédérale, une décision qui met fin au règne du président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, élu en juillet 2011. La convention de la délégation a été signée le 4 juillet 2011 entre l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua, Mahfoud Kerbadj et Ali Malek, président de la Ligue nationale de football (LNFA) pour la gestion des deux championnats, amateur et professionnel.

Racim S./APS

Mise en œuvre du Partenariat public-privé

Le PT salue l'instruction du président Bouteflika

Le Parti des travailleurs (PT) a salué dimanche l'instruction adressée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au Gouvernement subordonnant à son accord préalable tout accord d'ouverture de capital ou de cession d'actifs des entreprises publiques économiques (EPE) dans le cadre du Partenariat public-privé. La secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, a estimé, à l'ouverture des travaux de la session ordinaire du Bureau politique du parti, qu'en subordonnant à son accord préalable tout accord d'ouverture de capital d'entreprises publiques économiques dans le cadre du Partenariat public-privé, le président Bouteflika «*a empêché la liquidation du secteur public*».

Par cette décision, le chef de l'Etat a montré qu'il est possible de corriger l'orientation économique», a ajouté la première responsable du PT.

Selon elle, «*la véritable solution à la situation actuelle passe par l'abrogation ou le*

retrait de la Charte sur le Partenariat sociétaire public-privé qui cible même les hôpitaux et les structures publiques et l'abrogation de la loi sur l'investissement et des articles qu'elle a qualifiés d'«*antipatriotiques*» prévus dans la Loi de finances 2018.

Mme Hanoune a également appelé à l'abrogation de l'ordonnance 01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des Entreprises publiques économiques et à la suppression du Conseil des participations de l'Etat.

L'Algérie a besoin d'une politique économique «*cohérente qui serve les intérêts de la nation*», a soutenu la SG du PT.

Abordant la situation en Algérie, notamment les mouvements de grève et de protestation, Mme Hanoune a appelé le président de la République à prendre en considération les problèmes dans les différents secteurs en trouvant des solutions à même de satisfaire toutes les parties.

T. C.

1er anniversaire de l'investiture de Donald Trump



Djalou@hotmail.com

Eboulement rocheux entre Tizi Ouzou et Bouira (Tirourda)

La route restera fermée une dizaine de jours

■ La route nationale n°15, reliant Tizi Ouzou à la wilaya de Bouira, est toujours fermée à la circulation en raison d'un éboulement rocheux survenu dans la matinée de samedi dernier à hauteur du village Tirourda, dans la commune d'Iferhounène, selon un état des routes fourni, hier, par le groupement de la Gendarmerie nationale.

Par Hamid M.

La présence de pierres de grand volume est signalée sur une distance de 100 mètres à partir du petit tunnel situé au PK49, à l'entrée du village de Tirourda. De sources locales nous avons appris, hier, que les services de la commune d'Iferhounène ont entamé des travaux d'aménagement d'un accès secondaire au village Tirourda en passant par Khensous, en attendant les travaux que lancera la direction de la wilaya des travaux publics après l'expertise de l'éboulement. Des travaux qui pourraient prendre jusqu'à une dizaine de jours. A noter que cet éboulement, suivi de chutes de grandes roches jusqu'à atteindre les 4 mètres de diamètre, n'a fort heureusement causé aucune perte humaine et matérielle. Par ailleurs, le commandement du groupement local de la Gendarmerie nationale a indiqué que la RN 33, reliant Tizi Ouzou à Bouira, est également fermée à la circulation à hauteur d'Aswel, dans la commune d'Ait Boumahdi, en raison de l'amoncellement de la neige. La police démantèle un bar clandestin et saisit de la cocaïne, une arme à feu et des munitions La cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a fait état, hier, dans un communiqué,



Ph. > M. Zekrouf, A.

de l'élucidation de trois affaires liées à la prostitution, trafic de drogue et détention d'armes et de munitions durant la période allant du 10 au 18 janvier courant. La première affaire concerne l'arrestation de 8 personnes, dont deux femmes, dans un bar clandestin érigé sur le CW 128. Outre la saisie d'une quantité de boissons alcoolisées, les éléments de la Brigade des recherches et des investigations (BRI) ont mis la main sur une quantité de cocaïne. Les huit mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. S'agissant de la seconde affaire, selon la même source, elle a trait à l'arrestation de deux individus en possession d'une quantité de

drogue au niveau d'Oued Aissi (Tizi Ouzou). Ils ont été placés sous mandat de dépôt à l'issue de leur comparution devant le Parquet, mercredi dernier. Enfin, la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a fait état de la saisie d'un pistolet automatique, d'une quantité de munitions et de matériel utilisé pour sa fabrication, suite à l'interpellation de quatre individus. Trois d'entre eux ont bénéficié d'une citation directe eu égard à leur âge et état de santé, alors que la quatrième personne a été relaxée. Le lieu de déroulement de ces faits n'a pas été précisé pour cette affaire.

H. M.